

Parc existant public et privé, quelles actions au service des politiques locales de l'habitat ?

La bonne santé du parc existant, qu'il soit privé ou social, constitue un enjeu majeur.

Du point de vue de la collectivité, des logements anciens réhabilités peuvent être mis en location ou vendus plus facilement ce qui tend à fluidifier les marchés du logement qui souffrent d'un déficit chronique de nouvelles constructions. Par ailleurs, la réhabilitation thermique concourt largement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Du point de vue du pouvoir d'achat, à l'heure où la crise économique et financière impacte fortement les ménages et notamment les plus précaires, il paraît plus important que jamais de maîtriser la facture énergétique qui tend à atteindre des montants insupportables. Si les acteurs locaux de l'habitat ne peuvent peser sur les prix unitaires de l'énergie, il est de leur devoir de savoir mettre en œuvre des politiques à même de réduire les quantités consommées.

La question est aussi essentielle d'un point de vue sanitaire : rechercher des économies d'énergie, remettre en état les logements, les désamianter, moderniser les ascenseurs..., augmenteront significativement le confort et la qualité de vie.

Enfin, le secteur de la rénovation est un gisement formidable de création d'emplois locaux ce qui constitue une opportunité pour l'économie et l'emploi dans les territoires.

En quoi, pour les politiques locales de l'habitat, les parcs publics et privés constituent-ils un tout indissociable en la matière et doivent donc être abordés de façon systémique ? Quelles nouvelles problématiques ces patrimoines posent-ils aux politiques publiques et aux acteurs qui les ont en charge ? Quels sont les dispositifs, les outils dont disposent les acteurs de l'habitat pour adapter, améliorer ces parcs ? Quelles nouvelles relations entre acteurs, quels financements innovants sont à explorer pour relever le défi, la rénovation concernant de très nombreux logements et donc des masses financières très élevées ? Quelles nouvelles synergies sont à trouver entre parc public et parc privé et quels rôles sont attendus des organismes Hlm vis-à-vis du parc privé ?

Cette journée proposée par le Réseau des acteurs de l'habitat, en collaboration avec l'ANAH et le Forum des politiques de l'habitat privé, abordera l'ensemble de ces sujets et permettra d'éclairer les politiques nationales conduites dans ce domaine ainsi que d'échanger sur des bonnes pratiques développées localement. En fin de journée, une table ronde, composée de acteurs nationaux en charge de ces problématiques et d'élus locaux mettra en perspective la question et ouvrira des pistes pour l'avenir.

Jeudi 21 juin 2012 de 09h30 à 16h30

en partenariat avec



**Auditorium Centre Marceau
12, Avenue Marceau
75008 Paris**

Métro Alma Marceau (ligne 9) | RER Pont de l'Alma (ligne C)

Parc existant public et privé, quelles actions au service des politiques locales de l'habitat ?

08 h 45 : Accueil des participants

09 h 30 : Introduction par un représentant du réseau des acteurs de l'habitat

Journée animée par Jean-Louis LE CORVOISIER

09 h 45 : Logement social et logement privé : quelles interdépendances dans le fonctionnement des marchés locaux de l'habitat ?

- Jean-Claude DRIANT, Professeur, Institut d'urbanisme de Paris
- Échanges avec les participants

10 h 30 : Performance énergétique et adaptation : comment, dans le parc privé et le parc social, faire face à ces deux grands enjeux ?

- Soraya DAOU, Responsable du service des études, ANAH
- Daniel AUBERT, Conseiller du Délégué Général, L'Union sociale pour l'habitat
- Discutant : Un représentant de Lille Métropole Communauté Urbaine
- Échanges avec les participants

12 h 00 : D'un parc à l'autre : quels modes de faire ?

- Denis LANDART, Responsable du département Accession et vente, L'Union sociale pour l'habitat

12 h 45 : Déjeuner sur place

Programme prévisionnel

14 h 00 : Retour d'expériences locales

- Ville de Grenoble et Grenoble Alpes Métropole : De l'OPATB des Grands Boulevards à l'opération MUR I MUR (sous réserve)
- Conseil Général du Finistère et Syndicat mixte du Léon : L'OPAH du Léon (sous réserve)

15 h 00 : Table-ronde : Parc existant public et privé, quelles actions au service des politiques locales de l'habitat ?

- Dominique BRAYE, Président de l'ANAH (sous-réserve)
- Corinne CASANOVA, Vice-Présidente de la Communauté du Lac du Bourget
- Christian PIERRET, Maire de Saint-Dié-des-Vosges, Président de la Fédération des Villes moyennes
- Thierry REPENTIN, Sénateur de Savoie, Président de l'Union sociale pour l'habitat
- Échanges avec les participants

16 h 30 : Conclusions par un représentant du réseau des acteurs de l'habitat

Bulletin d'inscription

NOM : Prénom :

Fonction : Institution :

Adresse :
.....
.....

Coordonnées email : @

Coordonnées téléphoniques :

Participera au déjeuner :

- oui (en cas de renoncement au déjeuner, merci de prévenir l'organisation)
 non

Jeudi 21 juin 2012

09h30 – 16h30

Auditorium Centre Marceau

12, Avenue Marceau

75008 Paris

Métro Alma Marceau (ligne 9)

RER Pont de l'Alma (ligne C)

Participation aux frais : 140 euros (une facture vous sera adressée à l'issue de la journée)

Chèque bancaire à l'ordre de l'Union sociale pour l'habitat

Virement n°émis le

Merci d'adresser votre inscription règlement à l'appui. Nous ne pourrons rembourser les frais d'inscription en cas d'annulation après le 15/06/2012.

Titulaire du compte : l'Union sociale pour l'habitat

Domiciliation : DEXIA CLF Banque

| | | | |
|--------|---------|--------------|---------|
| Banque | Guichet | N° de compte | Clé Rib |
| 13148 | 02955 | 10247200200 | 86 |

Par email : carole.lobeau@union-habitat.org

Par Tél : 01 40 75 68 25

Par courrier :

Union sociale pour l'habitat
Service Congrès
À l'attention de Carole Lobeau
14, rue Lord Byron
75 008 - Paris

Par fax :

Union sociale pour l'habitat
Service Congrès
A l'attention de Carole Lobeau
01 40 75 68 35